

France-Clisson: Damage or loss insurance services

OJ S 194/2022 07/10/2022

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: clisson Sèvre et Maine Agglo

Postal address: 13 rue des ajoncs

Town: Clisson

NUTS code: FRG Pays de la Loire

Postal code: 44190

Country: France

E-mail: michael.forest@clissonsevremaine.fr**Internet address(es):**Main address: <https://marches-securises.fr>Address of the buyer profile: <https://marches-securises.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marches-securises.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marches-securises.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: EPCI

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

souscription d'un contrat d'assurance " dommages aux biens " pour clisson sevre et maine agglo

Reference number: 22.052

II.1.2. Main CPV code

66515000 Damage or loss insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

assurance des dommages aux biens de la CSMA et des risques annexes, d'une superficie approximative de 19 440 mètres carrés.

Les candidats sont informés que le contrat objet de la présente consultation a été attribué lors d'une précédente consultation, composée de 6 lots distincts, dont le lot " dommages aux biens ". Les 6 lots ont été attribués à diverses compagnies d'assurances, avec prise d'effet au 1er janvier 2022, et un terme fixé au 31 décembre 2025. La Compagnie attributaire du lot no1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes a souhaité résilier le contrat d'assurance qui la liait à Clisson Sèvre et Maine Agglo avec prise d'effet au 31 décembre 2022. Il convient donc de relancer ce lot pour la durée restante ; la présente consultation ne concerne donc que la relance de l'assurance des dommages aux biens et des risques annexes sous la forme d'un lot unique. Les prestations débuteront le 1er janvier 2023 à 00h00; le contrat est souscrit pour une durée de 3 ans

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 60 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

66515000 Damage or loss insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRG Pays de la Loire

II.2.4. Description of the procurement

assurance des dommages aux biens de la CSMA et des risques annexes, d'une superficie approximative à assurer de 19 440 mètres carrés

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 60 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2023 End: 31/12/2025

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

le candidat devra impérativement répondre à la solution de base et à la solution alternative portant sur les niveaux de franchises

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

la recevabilité de la candidature est appréciée au vu des règles d'accès à la commande publique. En application de ces dispositions, le candidat fournira l'ensemble des renseignements relatifs à la candidature mentionnés dans le règlement de la consultation, et notamment un Dc1. Le candidat renseignera également les éléments suivants : -pouvoir de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate, qualité selon laquelle le candidat agit : agent, courtier, mutuelle...s'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il a saisie et l'étendue de celui-ci, - compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription - attestation d'inscription à l'orias

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

dc2, moyens techniques et humains. - La présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - La preuve de la capacité de l'entreprise pourra être apportée par tout moyen, notamment des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant la compétence de l'entreprise dans le domaine souhaité.

Avertissement : la réponse par le biais d'un intermédiaire d'assurances et/ou en coassurance, est considérée comme un groupement conjoint : chaque partie devra fournir les documents ci-dessus à l'exception de " la lettre de candidature " qui devra être produite en un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement. Seront éliminées les entreprises dont la candidature est irrecevable au regard des dispositions légales et réglementaires et dont les références et capacités professionnelles, techniques et financières paraissent insuffisantes au vu des pièces du dossier de candidature La réponse pourra être présentée, soit par un assureur directement ou par le biais d'un intermédiaire. En application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24 du Code de la Commande Publique et au vu des conditions spécifiques requises en matière de marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire. En cas de coassurance, elle devra être formée dès la remise des offres (une offre ne couvrant pas 100% du risque sera considérée irrégulière). Chaque co-assureur devra fournir les documents permettant d'évaluer les capacités économiques techniques et financières tels qu'indiqués dans le présent avis Une même compagnie d'assurances ne pourra pas présenter une offre seule et par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires (agents, courtiers)

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

les prestations sont réservées aux sociétés d'assurances, mutuelles et intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurances conformément au Code des Assurances

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 09/11/2022 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 09/11/2022 Local time: 14:00

Information about authorised persons and opening procedure: l'Ouverture n'est pas publique

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

1) Procédure lancée en appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2 et R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique 2) En application des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 et R. 2144-1 du Code de la Commande publique, le candidat retenu devra justifier ne pas être dans un des cas d'interdiction de soumissionner et produire dans les 5 jours suivant la demande de la collectivité chacun des documents suivants : un extrait de casier judiciaire, les certificats sociaux (attestation URSSAF ou RSI, versement régulier des cotisations de congés payés et de chômage intempéries, régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés) et fiscaux (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, impôt sur la valeur ajoutée) (à compter du 1er avril 2016 le Not2 n'est plus délivré), un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou à la chambre des métiers (D1) ou à défaut, règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France (datant de moins de 6 mois), et en cas de redressement judiciaire la copie du ou des jugements prononcés, ainsi que les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail. Bien que les documents précités ci-dessus ne soient exigibles que pour l'attributaire du marché, il est fortement conseillé aux candidats de se doter de ces documents dès qu'ils soumissionnent à un marché public. Par ailleurs, et

conformément au règlement de la consultation, le candidat retenu devra remettre dans le délai imparti fixé par la collectivité, s'il ne l'a pas fait au stade du dépôt de son offre, tous les documents pour lesquels la signature est requise, dûment signés sans y avoir apporté de modifications. 3) Complément à la rubrique Iv.2.7 (modalité d'ouverture des offres) : la date d'ouverture des plis est donnée à titre indicatif 4) Le marché sera intégralement financé sur les fonds propres inscrits aux budgets de la collectivité. Le paiement est opéré par mandat administratif suivi d'un virement et effectué en application des articles R. 2191-1 à R. 2191-63 du Code de la Commande Publique. Le délai global de paiement est fixé selon les articles L. 2192-10 et L. 2192-12 à L. 2192-15 du Code de la Commande Publique. 5) le DCE donne toutes les informations nécessaires à la remise d'une offre dans les conditions exigées

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Nantes

Postal address: 6 allée de l'île Gloriette

Town: Nantes

Postal code: 44041

Country: France

E-mail: greffe.ta-nantes@juradm.fr

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

référé précontractuel avant la signature du contrat (CJA, art. L. 551-1 et s.), référé contractuel après la signature du contrat (CJA, art. L. 551-13 et s.), recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées, le recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: greffe du tribunal administratif de Nantes

Town: Nantes

Country: France

E-mail: greffe.ta-nantes@juradm.fr

VI.5. Date of dispatch of this notice

03/10/2022